

**COUVERTURES ASSURANCE-VOYAGE "ARAG ESPECIAL HOTELES"**

	<b>Garanties</b>	<b>Limite</b>
<b>7.1</b>	- Assistance médicale et sanitaire en Espagne - Frais dentaires	3.500 € 250 €
<b>7.2</b>	Rapatriement ou transport médical des blessés ou malades.	La totalité de son coût
<b>7.3</b>	Rapatriement ou transport médical des autres assurés	La totalité de son coût
<b>7.4</b>	Déplacement d'un proche ou d'un compagnon en cas d'hospitalisation:	
<b>7.4.1</b>	- Frais de déplacement.	La totalité de son coût
<b>7.4.2</b>	- Frais du séjour du proche ou compagnon déplacé en cas d'hospitalisation.	500€ (50€ x 10 jours)
<b>7.4.3</b>	- Frais du séjour du proche ou compagnon non déplacé en cas d'hospitalisation.	1.500 € (150€ x 10 jours)
<b>7.5</b>	Convalescence à l'hôtel	1.500 € (150€ x 10 jours)
<b>7.6</b>	Rapatriement o transport de l'assuré décédé.	La totalité de son coût
<b>7.7</b>	Retour anticipé pour décès de proche.	La totalité de son coût
<b>7.8</b>	Retour anticipé pour hospitalisation de proche.	La totalité de son coût
<b>7.9</b>	Retour anticipé pour accident grave au domicile ou dans le local professionnel de l'assuré.	La totalité de son coût
<b>7.10</b>	Perte de services contractés et non fournis en cas d'hospitalisation d'assuré.	500 €
<b>7.11</b>	Envoi du chauffeur professionnel.	La totalité de son coût
<b>7.12</b>	Service deTélé-consultation médicale	Service Arag
<b>7.13</b>	Remboursement des vacances non prises en cas de rapatriement ou retour anticipé.	500 €